

Liberté de religion et de conviction au Maghreb

Introduction : Abderrazak Sayadi

Intervenants : Nader Hammami, Mohamed SghirJanjar et Abderrazak Sayadi

La question de la liberté de conscience au Maghreb entre le discours et la réalité.

Quand on observe la situation de la liberté de conscience au Maghreb, on constate d'emblée que nos sociétés sont en proie à des tiraillements profonds. Le premier tiraillement se manifeste entre d'un côté le discours officiel politique et religieux qui semble vouloir rassurer le monde sur le respect de la liberté de conscience et de l'autre des pratiques qui montrent le contraire. Mais le tiraillement ne se situe pas uniquement à ce premier niveau de décalage entre le discours et la réalité. Le discours officiel est lui aussi souvent incohérent et peut très bien d'une main affirmer le principe de la liberté de conscience tout en justifiant, avec l'autre main, une mesure ou une loi qui va à l'encontre de la liberté de conscience. Enfin le tiraillement se situe aussi à un troisième niveau, celui de l'opinion publique d'un côté écrasée par le poids de la Tradition et toujours méfiante à l'égard de la liberté de conscience et d'un autre côté marquée par la montée en puissance de nouvelles voix jeunes et dynamiques qui manifestent avec force leur révolte, leur rejet du poids de la Tradition et leur envie de vivre en liberté. La question pour nous est de savoir d'où viennent les blocages ? Comment expliquer l'incohérence du discours politique et religieux dans les pays du Maghreb ? Pourquoi les pratiques ne suivent et n'évoluent pas même quand la loi semble évoluer ?

Plusieurs hypothèses peuvent être examinées et elles le seront par nos experts. Nous pouvons voir dans les hésitations du discours politique, qui tantôt avance tantôt recule sur la question de la liberté de conscience, une peur des pouvoirs politiques d'affronter l'opinion publique ou de se couper d'elle. Le président tunisien l'a dit clairement lors de son discours du 13 août 2017 lorsqu'il a appelé à retirer la circulaire interdisant le mariage d'une musulmane avec un non musulman « quand on fait de la politique on ne doit pas choquer le peuple ». Alors comment peut-on réformer une société en douceur et sans la choquer ? Quelle serait la méthodologie de la Réforme qui permettrait à la fois d'avancer sur les libertés individuelles sans arriver à un point de rupture ?

La deuxième hypothèse à laquelle nos experts sont appelés à réfléchir c'est que le discours religieux officiel est aussi incohérent parce qu'il est trop lié aux incohérences du discours politique. Ce n'est pas un hasard que la mosquée-université d'El Azhar en Egypte a condamné le discours du président tunisien. Un discours comme portant atteinte à des points fondamentaux du droit musulman comme la question de l'héritage ou du mariage, bien que ce soit une affaire interne, comme a répondu la présidence tunisienne qui touche à la souveraineté de l'Etat tunisien. En Syrie le penseur et exégète Muhammad Shahrour a lui salué le projet d'Essebssi affirmant que « chaque époque a sa lecture, et que cette lecture suit le progrès des temps ». Dans le reste du monde musulman, et d'abord chez le parti

islamiste tunisien, on a observé soit un silence gêné soit un déchaînement de haine et de violence verbale, dans les milieux les plus intégristes contre la Tunisie et son président appelant à sa destitution pour kufr (impiété) reprochant à ce dernier d'avoir eu l'orgueil et la prétention de vouloir être plus juste envers les femmes que ne le fut Dieu le créateur de l'homme et de la femme! Ce qui est, évidemment, impossible !

La troisième hypothèse qui est la mienne et que je soumetts à la critique de nos experts c'est que les incohérences aussi bien du discours politique que du discours religieux dans nos pays sont dus aux incohérences même des textes fondateurs de l'islam, le coran et la sunna. Le fait d'avoir d'un côté des versets qui disent « vous avez votre religion et j'ai la mienne » ou « Nulle contrainte en religion » et de l'autre des versets qui disent « Tuez les polythéistes partout où vous les trouverez, capturez – les, assiégez les, dressez- leur des embuscades .. » (9,5) ou aussi « combattez –les ! Allah les châtiara par vos mains ; il les couvrira d'opprobres ; il vous donnera la victoire... » (9, 14). Est-ce que nous n'avons pas là deux messages contradictoires qui génèrent et favorisent l'incohérence des comportements ? Lorsque d'un côté le Hadith authentique dit : « Celui qui change de religion tuez le » et de l'autre il dit « Je suis venu pour accomplir la morale la plus parfaite et la plus généreuse » ! Lorsque le dogme islamique affirme d'un côté que chaque verset est à situer dans son contexte et qu'il faut connaître les causes de la révélation, mais que d'un autre côté le même dogme affirme que chaque verset est valable pour tout temps et tout lieu, de manière absolue et atemporelle ! Est-ce que tout cela ne crée pas cette schizophrénie que beaucoup d'intellectuels maghrébins comme Abdel wahab Meddeb ou Kamel Daoud constatent dans nos sociétés ?

Abderrazak Sayadi